

ISSN 1725-5309

European Monitoring Centre on Racism and Xenophobia
Observatoire Européen des Phénomènes Racistes et Xénophobes
Europäische Stelle zur Beobachtung von Rassismus und Fremdenfeindlichkeit



Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes

Activités de l'EUMC en 2005



Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes

Activités de l'EUMC en 2005

***Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses
aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.***

**Un numéro unique gratuit (*):
00 800 6 7 8 9 10 11**

(*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2006

ISBN 9192-073-8

© Communautés européennes, 2006
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Printed in Belgium

IMPRIME SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE

Avant-propos



Beate Winkler,
Directrice de l'EUMC
Copyright: EUMC/Michaela Bruckberger



Anastasia Crickley,
Présidente du Conseil d'Administration de l'EUMC
Copyright: EUMC/Wolfgang Vogthuber

Avant-propos de Mme Anastasia Crickley, du conseil d'administration de l'EUMC, et de Mme Beate Winkler, directrice de l'EUMC

En 2005, bon nombre des valeurs liées à la tolérance et au respect de la diversité défendues par l'Europe ont été mises à rude épreuve. Les événements qui se sont produits pendant l'année ont montré à quel point il était important que les dirigeants politiques et communautaires continuent à mettre l'accent sur la résolution des problèmes que connaissent les communautés marginalisées dans la société européenne. L'EUMC, en tant qu'organisme consacré à l'amélioration de la qualité des politiques liées aux racismes, à la xénophobie et à l'antisémitisme, a connu une année extrêmement chargée et productive.

Au niveau communautaire, l'EUMC a contribué à faire mieux comprendre aux décideurs qu'une collecte de données de qualité sur la discrimination raciale est indispensable pour développer des politiques concrètes contribuant à la lutte contre le racisme et en faveur de l'égalité. L'EUMC est assisté par le Parlement européen dans cette action. La résolution adoptée le 8 juin par le Parlement sur la protection des minorités et les politiques de lutte contre les discriminations recommandait «que soit poursuivie l'élaboration de directives applicables à la collecte, par l'EUMC, de données sur les incidents racistes dans le respect des règles garantissant la protection des données et en association avec les services de répression, comme les forces de police et les

ministères publics; préconise la mise au point d'autres instruments de collecte de données, comme les enquêtes sur les crimes racistes». Le Parlement a également rétabli l'intergroupe «Antiracisme et diversité», qui donne aux membres une tribune leur permettant de collaborer pour s'assurer que la lutte contre le racisme et la discrimination font l'objet d'une attention prioritaire dans l'UE. L'EUMC a contribué aux activités de l'intergroupe en lui fournissant des données et des informations objectives et fiables.

L'EUMC a également contribué aux discussions liées à l'élaboration des politiques au sein de plusieurs groupes de travail interservices et dans le cadre de réunions conjointes avec la Commission. Parmi les questions abordées, notons la mise en œuvre des directives du Conseil sur l'égalité raciale et sur l'égalité en matière d'emploi. Nous avons également participé activement aux discussions permanentes relatives à la transformation de l'EUMC en Agence des droits fondamentaux, et nous effectuons actuellement les préparatifs nécessaires pour nous acquitter de cette nouvelle fonction.

Au niveau international, l'EUMC a activement coopéré avec plusieurs organisations intergouvernementales. Par exemple, l'EUMC et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE partagent leurs expériences et leur savoir-faire technique concernant la collecte d'informations et de données. Une réunion inter-agences de haut niveau regroupant l'ECRI, le HCDH, l'OSCE-BIDDH, le CERD et l'EUMC a permis de souligner l'accent mis sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et l'intolérance et la nécessité d'une coopération entre les différents acteurs concernés. Les agences ont décidé d'examiner d'autres possibilités d'action conjointe. Avec le Conseil de l'Europe, l'EUMC a renforcé la coopération avec la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI). L'EUMC a participé au processus d'élaboration des politiques du Groupe de spécialistes sur les Roms, tsiganes et travellers du Conseil de l'Europe.

Un nouveau domaine prioritaire apparu en 2005 concernait l'amélioration de la coopération avec les États membres et les acteurs nationaux. De nombreuses mesures ont été prises pour renforcer les liens avec nos points focaux nationaux (PFN). Une enquête consacrée aux PFN a révélé que leur lien avec l'EUMC les avait aidés à être mieux considérés, avait procuré une valeur ajoutée à leurs activités ainsi qu'un contexte européen utile au niveau national. Ce processus sera poursuivi en 2006.

L'entretien d'une relation active et positive avec le public par le biais de liens étroits avec les médias est un objectif important pour l'EUMC. Les médias de toute l'Union européenne s'intéressent régulièrement aux publications de l'EUMC. Le rapport annuel a inspiré plus de 130 rapports de presse, par exemple. En sa qualité de centre de ressources dispensateur d'informations objectives et fiables sur le racisme, l'EUMC a également répondu à de nombreuses demandes d'information et d'interviews de journalistes de toute l'Europe. Le prix CIVIS Europe des médias, que l'EUMC soutient depuis son lancement, a instauré un nouveau prix télévision Roms, qui encourage la bonne pratique dans le journalisme en ce qui concerne la situation des Roms européens.

En 2005, le site web de l'EUMC s'est avéré un outil précieux pour la diffusion de nouvelles et d'informations relatives à l'EUMC à un public plus large. Le site a été consulté par 289 000 visiteurs en 2005, soit une progression de 22 % par rapport à 2004.

Anastasia Crickley
Présidente du conseil d'administration

Beate Winkler
Directrice

Table des matières

AVANT-PROPOS	3
TABLE DES MATIÈRES	7
1. ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	9
1.1. APERÇU	9
1.2. LE RESEAU EUROPEEN D'INFORMATION SUR LE RACISME ET LA XENOPHOBIE (RAXEN)	11
1.2.1. RAXEN – Progrès en 2005.....	11
1.2.2. Tâches des points focaux nationaux	14
1.2.3. Projets PHARE_BR et PHARE_CT	16
1.3. RECHERCHES, ENQUÊTES ET ÉTUDES DE L'EUMC.....	17
1.3.1. Rapports comparatifs et autres études.....	17
1.3.2. Rapports de recherche	20
1.4. ATELIERS ET RÉUNIONS D'EXPERTS DE L'EUMC.....	22
1.4.1. Réunions de RAXEN.....	22
1.4.2. Réunion du groupe d'experts sur la collecte des données et les enquêtes sur les victimes– Enquêtes sur les minorités	22
1.5. COOPERATION AVEC LES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPEENNE, LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET LES ÉTATS MEMBRES	23
1.5.1. Coopération avec les institutions européennes	23
1.5.2. Coopération avec le Parlement européen	24
1.5.3. Coopération avec le Comité des régions (CdR)	25
1.5.4. Coopération avec le Comité économique et social (CES)	26
1.5.5. Coopération avec la Commission européenne	26
1.6. COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES.....	29
1.6.1. Coopération avec le Conseil de l'Europe.....	30
1.6.2. Coopération avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)	31
1.6.3. Coopération avec les Nations unies (ONU).....	32
1.6.4. Bureau international du travail.....	33
1.6.5. Relations avec les gouvernements des États membres	33
1.6.6. Coopération avec les organisations de la société civile.....	34
1.6.7. Institut danois des droits de l'homme	36
1.6.8. IMISCOE	36
1.6.9. RÉSEAU DES FEMMES ROMS	36

1.7.	INFORMATION, COMMUNICATIONS ET MEDIAS	37
1.7.1.	Réaction au rapport annuel 2005 – Partie II	37
1.7.2.	Communications et médias	38
1.7.3.	<i>Equal Voices</i> et le bulletin d'information de l'EUMC	39
1.7.4.	Publications de l'EUMC	40
1.7.5.	Site web de l'EUMC	40
2.	CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU EXECUTIF	41
2.1.	CONSEIL D'ADMINISTRATION	41
2.1.1.	Bureau exécutif	43
3.	INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL, L'ORGANISATION ET LES ASPECTS FINANCIERS	45
3.1.	BUDGET ET ASPECTS FINANCIERS	46
3.1.1.	Recettes	46
3.1.2.	Dépenses	46
	ANNEXE 1	49
	RAPPORTS PUBLIÉS PAR L'EUMC EN 2005	49

1. ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

1.1. APERÇU

La principale fonction de l'EUMC est de contribuer au développement d'une formulation efficace des politiques, tant au niveau européen qu'au niveau des États membres. L'EUMC a pour but d'aider l'UE et les États membres à mettre au point des politiques concrètes permettant de contribuer à la lutte contre le racisme et la discrimination qui en découle et de soutenir



Le bâtiment de l'EUMC à Vienne

Copyright: EUMC

l'intégration positive des communautés minoritaires d'Europe. Toutes les propositions d'action reposent sur des données fiables et vérifiées, collectées par le réseau RAXEN de l'EUMC et validées par l'EUMC. Sur la base de ces données, l'EUMC produit une série de rapports et d'autres documents qui analysent les situations actuelles et proposent des conseils pour la mise au point d'actions, juridiques et administratives, efficaces et ciblées destinées à lutter contre le racisme, la xénophobie, l'islamophobie et les formes de discrimination associées.

La disponibilité d'informations précises et fiables est un élément essentiel à une formulation efficace des politiques. L'EUMC collecte des informations qualitatives et quantitatives obtenues à partir de la situation sur le terrain dans les États membres par le biais de son réseau d'organisations, à savoir le réseau RAXEN de points focaux nationaux (PFN), lesquelles sont situées dans les différents États membres et chargées de rassembler des informations pour l'EUMC. Ces informations, dont l'exactitude et la fiabilité font l'objet d'une évaluation, sont ensuite confrontées et comparées afin d'analyser les tendances et de proposer des actions stratégiques efficaces. La diffusion d'exemples de bonne pratique et législations ou de pratiques administratives efficaces est particulièrement importante.

Les priorités opérationnelles pour 2005 étaient déterminées par des circonstances nouvelles. L'élargissement de l'UE à 25 États membres et les préparatifs en vue de l'extension du mandat de l'observatoire étaient à la base du programme de travail de l'EUMC pour cette année. Quatre priorités principales ont été identifiées: améliorer la coopération avec les institutions européennes et les États membres, favoriser le développement des PFN dans les nouveaux États membres, poursuivre le renforcement de la coopération avec les organisations internationales et participer activement aux discussions communautaires concernant l'extension du mandat.

Toutes ces mesures avaient pour but premier de favoriser une formulation efficace des politiques au niveau de l'Union européenne et des États membres. Le présent rapport examine tout d'abord les travaux du réseau RAXEN. Il s'intéresse ensuite aux projets réalisés par le réseau pendant l'année 2005, aux travaux de recherche et aux études réalisés par l'EUMC, aux ateliers et aux réunions d'experts et, ensuite, à la coopération avec les institutions communautaires, les organisations internationales et les États membres. Enfin, il relate les activités d'information et de communication réalisées par l'EUMC en 2005.

1.2. LE RÉSEAU EUROPÉEN D'INFORMATION SUR LE RACISME ET LA XÉNOPHOBIE (RAXEN)

Le Réseau européen d'information sur le racisme et la xénophobie (RAXEN) a été créé par l'EUMC en 2000. Ce réseau unique, composé de groupements articulés autour de centres de recherche, d'ONG et d'organes spécifiques, surveille en permanence la situation du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme dans tous les États membres et est l'outil central de collecte de données et d'information fournissant à l'EUMC les données nécessaires à l'élaboration de rapports comparatifs au niveau européen sur ces questions. RAXEN se compose de 25 points focaux nationaux (PFN), soit un par État membre. Les questions et les thèmes faisant l'objet de la collecte de données par le réseau RAXEN sont sélectionnés en fonction des priorités de l'UE et des besoins reconnus des groupes cibles et des partenaires de l'EUMC. RAXEN a notamment axé ses collectes de données en 2005 sur l'emploi, l'éducation, le logement, la législation et la violence et les crimes racistes.

1.2.1. RAXEN – Progrès en 2005

En 2005, les lignes directrices communes rédigées à l'intention des PFN ont été revues. Une précédente révision, datant de 2003, visait à améliorer les résultats attendus, ce qui s'était traduit par une transformation plus rapide et une amélioration de la qualité des publications de l'EUMC. La révision de 2003 a débouché sur des résultats mesurables: le nombre de résultats attendus retardés de RAXEN est passé de 89 en 2003 à 7 en 2005 et les produits rejetés ont été réduits de moitié au cours de la même période, passant de 11 % à 5,3 %.

En 2005, l'EUMC a initié un deuxième examen de son système de collecte des données, un exercice qui s'est achevé en janvier 2006. Cet exercice s'appuie sur des évaluations internes et externes des résultats de RAXEN et associe le conseil d'administration de l'EUMC, le personnel de l'EUMC, les PFN et des experts extérieurs, dont la Commission. En 2006, l'EUMC présentera à son conseil d'administration les résultats de cet examen de même que des propositions concrètes en vue d'une amélioration.

La question du retour d'informations par les partenaires est considérée comme une questions déterminante pour l'EUMC, et des mesures concrètes seront prises pour identifier les besoins de ses principaux

partenaires et faire en sorte que la collecte et l'analyse de données répondent à ces besoins. Les rapports seront également davantage axés sur les politiques et facilement accessibles. Pour ce faire, une approche plus active et plus stratégique sera appliquée en ce qui concerne la diffusion, en ciblant des publics déterminés et en particulier les partenaires. L'EUMC achève en ce moment la mise au point d'une liste de diffusion de journalistes traitant des questions de racisme, de discrimination et de diversité.

Les travaux se sont poursuivis en faveur des dix PFN dans les nouveaux États membres. Afin d'aider davantage les PFN les moins expérimentés, en particulier dans les nouveaux États membres et les pays candidats, l'EUMC a intégré le renforcement des capacités et la formation des PFN dans son programme de travail 2006. Parallèlement à ce processus, les programmes PHARE II, englobant la Roumanie et la Bulgarie, et PHARE III, intégrant la Turquie et la Croatie, ont été préparés.

La promotion et la standardisation de la collecte des données dans les différents États membres sont d'une importance fondamentale pour un fonctionnement efficace de l'EUMC. Un atelier a été organisé avec d'autres agences européennes sur le thème «Collecte de données et réseaux». L'EUMC va renforcer ses efforts visant à promouvoir une pratique standardisée, mais une orientation politique claire est également nécessaire au niveau communautaire si l'on veut atteindre l'objectif qui consiste à établir des indicateurs communs à l'ensemble des États membres.

1.2.1.1. Les organisations suivantes sont les points focaux nationaux actuels dans les États membres:

Réseau européen sur le racisme et la xénophobie (RAXEN)	
PAYS	POINT FOCAL NATIONAL
Belgique	Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme (CECLR)
République tchèque	Personnes en détresse
Danemark	Centre de documentation et de conseil sur la discrimination raciale (DACoRD)
Allemagne	Forum européen des études sur les migrations (EFMS)
Estonie	Centre d'information juridique en matière de droits de l'homme (LICHR)
Grèce	ANTIGONE – Centre d'information et de documentation
Espagne	Mouvement pour la paix, le désarmement et la liberté (MPDL)
France	Centre d'études des discriminations, du racisme et de l'antisémitisme (CEDRA)
Irlande	National Consultative Commission on Racism and Interculturalism (NCCRI) + Equality Authority (EA) (Comité consultatif national sur le racisme et l'interculturalité et Service pour l'égalité)
Italie	Coopération pour le développement des pays émergents (COSPE)
Chypre	Institut chypriote du travail (INEK/PEO)
Lettonie	Centre letton d'études sur les droits de l'homme et les minorités ethniques (LCHRES)
Lituanie	Institut de recherches sociales (ISR)
Luxembourg	Centre d'études des populations, de la pauvreté et des politiques socioéconomiques / International Network for Studies in Technology, Environment, Alternatives, Development (CEPS/INSTEAD)
Hongrie	Centre d'études sur les migrations et les réfugiés, Institut d'études sur les minorités ethniques de l'académie hongroise des sciences (CMRS)
Malte	Centre jésuite pour le culte et la justice (JCFJ)
Pays-Bas	Observatoire néerlandais des phénomènes racistes et xénophobes (DUMC)
Autriche	Institut des droits de l'homme Ludwig Boltzmann, Département de linguistique de l'université de Vienne et Institut de recherche sur les conflits
Portugal	Númena – centre de recherche en sciences sociales et humaines
Pologne	Fondation Helsinki pour les droits de l'homme (HFHR)
Slovénie	Institut pour la paix – Institut d'études sociales et politiques contemporaines
Slovaquie	Tous contre le racisme (PAR) et Institut des affaires publiques
Finlande	Ligue finlandaise des droits de l'homme
Suède	Fondation Expo
Royaume-Uni	Université de Warwick

1.2.2. Tâches des points focaux nationaux

Les PFN sont les unités opérationnelles de l'EUMC au niveau national et sont des partenaires reconnus dans leur pays. Ils coopèrent avec les principaux acteurs dans les domaines du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme, avec lesquels ils coordonnent leurs actions. Les tâches et résultats attendus des points focaux nationaux en 2005 étaient les suivants:

- administration du réseau national des points focaux nationaux
- mise au point de rapports nationaux sur la collecte de données
- mise au point d'une étude spéciale sur les tendances et les développements en ce qui concerne le racisme et la xénophobie 1997-2005
- présentation d'un bulletin RAXEN (bimensuel)
- mise à jour de la base de données RAXEN de l'EUMC
- mise au point de la base de données sur les profils nationaux
- mise au point de rapports «Réaction rapide» (si nécessaire).

1.2.2.1. Rapports nationaux 2005 sur les données collectées

Les rapports nationaux sur les données collectées mis au point pendant l'année couvraient les cinq domaines thématiques, à savoir l'emploi, l'éducation, le logement, la législation et la violence raciste. Les PFN de RAXEN ont rassemblé les données et informations disponibles les plus récentes sur ces phénomènes ainsi que sur les politiques, mesures et initiatives positives de lutte contre la discrimination et le racisme, en ce compris les initiatives communautaires mises en œuvre dans leurs pays respectifs. Ces rapports constituent le matériau de base du rapport annuel de l'EUMC sur la situation en ce qui concerne le racisme et la xénophobie dans les États membres de l'Union européenne.

1.2.2.2. Réaction rapide

La fonction de réaction rapide permet à l'EUMC de réagir à une situation en gestation susceptible d'avoir des conséquences dans toute l'Union européenne et de constituer une menace pour la sécurité des membres d'une minorité ethnique ou religieuse particulière.

La fonction de réaction rapide se fonde sur une collecte rapide de données et d'informations détaillées sur la situation et la communication de celles-ci aux institutions clés de la Communauté et de ses États membres. Ces informations sont recueillies par les PFN dans un ou plusieurs États membres, voire dans tous, en fonction de la situation spécifique. Les PFN peuvent également attirer l'attention de l'EUMC sur une situation prenant des proportions alarmantes dans leur pays. L'EUMC peut alors décider de demander aux PFN de faire rapport sur la situation en recourant au mécanisme de réaction rapide.

En 2005, les PFN ont élaboré trois rapports de réaction rapide : (1) *The Situation of Muslim Communities: Manifestations of Islamophobia* (la situation des communautés musulmanes: manifestations d'islamophobie); (2) *The impact of the London bombings on Muslim communities* (l'impact des attentats de Londres sur les communautés musulmanes) et (3) *The update on the impact of the London bombings* (le bilan de l'impact des attentats de Londres). Le premier rapport fait partie du document de base ayant servi à l'élaboration d'un rapport comparatif général sur la situation des communautés musulmanes dans l'Union européenne, qui devrait être publié en 2006, et les deux autres ont servi de référence au rapport général publié par l'EUMC en octobre 2005. Le rapport de réaction rapide intitulé *The impact of 7 July 2005 London bomb attacks on Muslim Communities in the EU* (Impact des attentats de Londres du 7 juillet 2005 sur les communautés musulmanes dans l'Union européenne) a été présenté au Parlement européen le 10 novembre 2005.

1.2.2.3. Bulletin RAXEN

En 2005, les PFN ont été invités à présenter, tous les deux mois, un petit bulletin contenant des informations sur des questions importantes faisant l'objet d'un débat public et concernant la discrimination, le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme, les cas significatifs de racisme et les rapports et publications importants sur le racisme et la discrimination, sans oublier des retours d'information sur l'impact des publications de l'EUMC au niveau national. Ces informations ont servi à des analyses

internes et ont été reprises dans le bulletin d'information de l'EUMC et dans le magazine *Equal Voices*.

1.2.2.4. Base de données EUMC-RAXEN

La base de données de l'EUMC accessible au grand public (<http://eumc.eu.int>) contient des informations sur les organisations présentes au niveau national dans les 25 États membres de l'UE actives dans la lutte contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme, leurs principales activités et leurs publications. Les informations contenues sur le site font l'objet d'un contrôle qualité permanent. Le catalogue web de la base de données de l'EUMC a été revu et un nouvel outil de navigation a été introduit. Un thesaurus a été mis au point et est progressivement mis en œuvre.

1.2.2.5. Profils nationaux

En 2004, l'EUMC a constitué une base de données contenant des informations essentielles pour chaque État membre. En 2005, les PFN ont ajouté, grâce à des applications particulières de la Toile, des informations sur les instances de lutte contre la discrimination, sur les bonnes pratiques, les dispositions légales, etc., conformément aux lignes directrices définies par l'EUMC. Les travaux sont en cours et l'EUMC espère être en mesure de publier les profils nationaux dans le courant de 2006.

1.2.3. Projets PHARE_BR et PHARE_CT

L'EUMC a lancé, en avril 2005, un deuxième projet PHARE en coopération avec la direction générale Élargissement dans le cadre du programme PHARE relatif à la Roumanie et à la Bulgarie. En décembre 2005, l'EUMC a commencé à préparer un projet PHARE comparable pour la Croatie et la Turquie. L'objectif premier de ces projets est l'intégration de ces pays dans le réseau RAXEN. Les projets constitueront un soutien pour la collecte des données, les activités de contrôle et l'élaboration de rapports, en plus du programme de travail des actuels PFN du réseau RAXEN dans les 25 États membres de l'Union européenne. L'EUMC organisera également, en coopération avec les nouveaux PFN, des formations, des ateliers et des rencontres.

Par ailleurs, plusieurs manifestations de sensibilisation, de formation et de renforcement des capacités sont prévues. Celles-ci sont destinées aux acteurs clés de ces pays et visent à encourager l'adoption de l'acquis communautaire et à faire mieux comprendre les politiques communautaires en matière de discrimination raciale et ethnique.

1.3. RECHERCHES, ENQUÊTES ET ÉTUDES DE L'EUMC

Outre la collecte de données via le réseau RAXEN, l'EUMC a promu différents projets de recherche visant à analyser et comprendre les différents phénomènes et manifestations de discrimination ainsi qu'à étudier des exemples de bonnes pratiques de lutte contre ces phénomènes.

1.3.1. Rapports comparatifs et autres études

D'importants rapports comparatifs sur l'emploi, l'éducation et la législation ont été finalisés en 2004. Une quatrième étude comparative sur la violence et les crimes racistes a été publiée en avril 2005. Elle met en évidence les différents systèmes officiels et non officiels de collecte de données dans quinze États membres et présente les données disponibles sur l'ampleur et la nature de la violence et des crimes racistes au cours de la période 2001-2004, ainsi que des informations sur les tendances. Le rapport classe les États membres en fonction de la nature et de l'efficacité de leurs systèmes de collecte de données. En définitive, le rapport conclut que la collecte de données sur la violence et les crimes racistes est inadéquate dans de nombreux États membres. L'amélioration de la collecte des données est un volet important de notre programme de travail pour 2006.

1.3.1.1. Logement

Le rapport comparatif sur le logement a été présenté à la fin de 2005 et a été publié. Il montre que, dans différents États membres, des mécanismes discriminatoires et préjudiciables en matière de logement affectent les migrants et les minorités. Bien que les actions de l'Union européenne, sous la forme des directives récentes contre la discrimination aient un

effet positif et que les États membres renforcent actuellement leur législation contre la discrimination, le rapport fait également état de résistances, de refus hostiles et de défaut des autorités publiques à résoudre les cas de discrimination vécus par les migrants et les minorités dans le secteur du logement.

1.3.1.2. Surveillance policière de la violence raciste



La directrice de l'EUMC, Mme Beate Winkler présente le rapport à la presse.
Copyright: EUMC

Le rapport intitulé *Policing Racist Crime and Violence* (Le contrôle policier de la criminalité et de la violence d'inspiration raciste) a été publié en septembre 2005. Les auteurs du rapport constatent que la majorité des États membres ont des réponses policières inadéquates à la violence et à la criminalité à caractère raciste, un seul État membre disposant d'une approche policière complète. Le

rapport propose des suggestions de changements positifs tant sur le plan de l'Union européenne qu'à l'échelle des États membres.

1.3.1.3. Roms et *travellers* dans l'enseignement public

L'objet de ce rapport sera de présenter un aperçu de la situation des Roms et des *travellers* dans l'enseignement public. Les études nationales montrent que, dans la plupart des pays, aucune donnée officielle n'est disponible sur les Roms et les *travellers*, en particulier en ce qui concerne l'enseignement. L'EUMC se doit de souligner une nouvelle fois l'importance cruciale de la collecte de telles données pour la mise en place de stratégies appropriées et efficaces au plan national et communautaire. Le rapport comparatif général sera publié durant le premier trimestre 2006.

1.3.1.4. Guide destiné aux organisations d'aide aux victimes

Une étude spéciale préparée par les points focaux nationaux de RAXEN en 2005 portait sur la mise au point d'une base de données d'organisations spécialisées dans l'aide aux victimes de discrimination raciale. Les PFN ont fourni des informations concernant les deux plus grandes organisations présentes dans leurs États membres respectifs, notamment sur les services offerts, la couverture géographique, les catégories de victimes couvertes, l'adéquation des ressources dont elles disposent et leur efficacité. Le guide contient les coordonnées et l'adresse de chacune de ces organisations.

Le guide poursuivra différents objectifs: servir de référence aux victimes de discrimination, ainsi qu'aux institutions européennes et aux États membres, mais aussi de moyen de faciliter le transfert de connaissances entre les organisations. L'EUMC publiera les résultats sur son site web au cours du premier trimestre 2006 sous le titre *Guide to victim support organisations in the EU Member States* (Guide des organisations d'aide aux victimes dans les États membres de l'UE). Celui-ci fera l'objet d'une mise à jour régulière.

1.3.1.5. Situation des communautés musulmanes dans l'Union européenne: manifestations d'islamophobie

En 2004, l'EUMC a demandé aux PFN de préparer un rapport sur la situation des communautés musulmanes au sein de l'Union européenne pour la période 2004-2005. Sur la base des informations contenues dans ces rapports, l'EUMC a commandé une analyse consacrée à la «*Situation des communautés musulmanes dans l'UE: manifestations d'islamophobie*». Le rapport, actuellement préparé par le personnel de l'EUMC sur la base des informations fournies par RAXEN et par l'analyse, examine les conditions sociales, la situation juridique et la participation politique des communautés musulmanes. L'un des facteurs importants qui a été souligné est le manque de données disponibles sur les communautés musulmanes dans la plupart des États membres. L'étude sera publiée en 2006.

1.3.1.6. Perceptions de l'islamophobie dans l'Union européenne

Parallèlement à cela, l'EUMC a demandé une étude distincte, mais complémentaire, de la perception de soi des musulmans dans dix États

membres de l'Union européenne. Cette étude visait à mieux faire comprendre comment les musulmans perçoivent le phénomène de l'islamophobie qui frappe leur communauté. Le rapport se fonde sur des entretiens avec des musulmans dans dix États membres de l'Union européenne accueillant une communauté musulmane d'une importance significative: la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas, l'Autriche et le Royaume-Uni. Les personnes interrogées sont membres de groupes ou d'associations de musulmans. L'étude sera publiée en 2006.

1.3.1.7. Impact des attentats à la bombe perpétrés à Londres le 7 juillet 2005 sur les communautés musulmanes au sein de l'Union européenne

Immédiatement après les événements survenus à Londres le 7 juillet 2005, l'EUMC a demandé à ses points focaux nationaux RAXEN de recueillir des données et des informations sur les réactions aux attentats et sur les réactions initiales du gouvernement, des forces de police, de la communauté musulmane et des médias, afin d'être en mesure de présenter à la Communauté et aux États membres un premier bilan de la situation et d'identifier les initiatives visant à renforcer la cohésion de la communauté. En Octobre 2005, l'EUMC a terminé la préparation d'un rapport général intitulé *The impact of 7 July 2005 London bomb attacks on Muslim Communities in the EU* (Impact des attentats de Londres du 7 juillet 2005 sur les communautés musulmanes dans l'Union européenne), qui a été présenté au Parlement européen le 10 novembre 2005. La presse lui a donné un ample retentissement et il a suscité un vif intérêt médiatique. En substance, il concluait que la réaction rapide des dirigeants politiques et communautaires, ainsi que de la police, qui s'est accompagnée d'un retentissement médiatique modéré, ainsi que la volonté politique permanente de s'engager sur ces questions, ont permis de limiter les réactions hostiles aux communautés musulmanes d'Europe suite aux attentats à la bombe.

1.3.2. Rapports de recherche

L'EUMC fait également réaliser une étude qui viendra compléter la collecte de données plus comparables sur le racisme.

1.3.2.1. Attitudes des populations majoritaires envers les minorités

Le rapport intitulé '*Majorities' Attitudes Towards Minorities*' (Attitudes des populations majoritaires envers les minorités) a été publié en mars 2005. Ce rapport étudie les réponses des groupes majoritaires à diverses questions relatives au comportement envers les minorités, les migrants et l'immigration, sur la base de données issues de quatre enquêtes Eurobaromètre et de l'enquête sociale européenne de 2003. Les réponses aux différentes questions ont été regroupées en plusieurs catégories, indiquant le soutien ou la résistance à différents aspects de la diversité et de l'immigration. Le rapport présente un aperçu comparatif des réponses selon les États membres et pour des groupes d'États membres présentant des types de réponses similaires. Selon l'enquête sociale européenne de 2003, 79 % des répondants ne voyaient aucun inconvénient à dialoguer avec les minorités. Parallèlement à cela, près de la moitié des répondants affichaient une attitude critique à l'égard de la diversité culturelle et religieuse. Selon l'enquête Eurobaromètre 2003, 60 % des répondants dans l'UE des Quinze estimaient que le multiculturel avait des limites, un pourcentage qui a encore augmenté depuis 1997. L'EUMC poursuivra ses travaux sur les attitudes sociales à l'avenir en s'intéressant aux attitudes des populations majoritaires mais aussi minoritaires.

1.3.2.2. Expériences subjectives de discrimination des migrants

L'EUMC a poursuivi son projet de recherche sur les expériences des migrants en matière de racisme et de discrimination raciale, qui avait débuté en 2001. Le projet vise à établir des données comparables sur des groupes de migrants et des minorités en ce qui concerne leurs expériences subjectives du racisme et de la discrimination en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur une méthodologie commune pour la collecte et l'analyse des données. Les études de l'EUMC ont été achevées en 2002 et 2003 en ce qui concerne l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique, l'Espagne, l'Autriche et le Royaume-Uni. Les études sur l'Allemagne et la Grèce ont été remises en novembre 2004 et celles sur la France, l'Irlande, le Luxembourg et le Portugal, ont été communiquées en 2005. L'élément de comparabilité n'atteint pas les espérances prévues en raison d'incohérences au niveau de la méthodologie et des différentes périodes pendant lesquelles les projets de recherche ont été menés, un aspect inévitable étant donné les ressources limitées. Ces études permettront néanmoins de révéler les différentes formes de discrimination raciale

vécues par les minorités dans 12 Etats membres de l'UE. Un rapport de synthèse est en passe d'être finalisé et devrait être publié en 2006.

1.4. ATELIERS ET RÉUNIONS D'EXPERTS DE L'EUMC

L'EUMC organise des ateliers et des réunions avec les PFN et d'autres experts afin de mettre en commun les expériences et les compétences sur des thèmes majeurs.

1.4.1. Réunions de RAXEN

L'EUMC a organisé deux réunions avec les PFN de RAXEN en 2005 afin de coordonner les travaux en cours, de clarifier les lignes directrices, de débattre des difficultés rencontrées dans le cadre de la collecte des données et de la rédaction des rapports et de favoriser une compréhension commune des tâches qui leur sont assignées. Les PFN ont identifié les principaux atouts et faiblesses des lignes directrices actuelles de RAXEN, formulé des recommandations concrètes pour les futures lignes directrices et présenté des propositions sur le fonctionnement du réseau à l'avenir.

1.4.2. Réunion du groupe d'experts sur la collecte des données et les enquêtes sur les victimes – Enquêtes sur les minorités

En juillet 2005, l'EUMC a convoqué une réunion du groupe d'experts afin de débattre des problèmes d'échantillonnage et de méthodologie que pose la conduite d'une enquête par questionnaire sur des «groupes difficiles à sonder», en particulier les enquêtes concernant les victimes d'attaques criminelles appartenant à des minorités ethniques et étrangères/immigrantes. La réunion a contribué à la mise au point du cahier des charges de l'enquête pilote sur les victimes qui sera réalisée en 2006.

1.5. COOPERATION AVEC LES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPEENNE, LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET LES ÉTATS MEMBRES

1.5.1. Coopération avec les institutions européennes

En 2005, l'EUMC a continué à développer sa coopération avec les institutions de l'Union européenne et, en particulier, avec le Parlement européen, la Commission européenne et les organes consultatifs de l'Union européenne, c'est-à-dire le Comité des régions et le Comité économique et social. Par ailleurs, l'EUMC a pris part à une audience publique, le 25 janvier 2005, sur la proposition de règlement du Conseil portant création d'une agence des droits fondamentaux de l'Union européenne. Celle-ci a été suivie en juin par la publication de la proposition de la Commission. L'EUMC a présenté sa propre position sur l'ADF à la Commission.

L'une des grandes avancées dans les relations de l'EUMC avec la Commission européenne en 2005 a été le transfert de responsabilités en ce qui concerne l'EUMC au sein de la Commission, puisque la direction générale Justice, liberté et sécurité a repris les responsabilités de la direction générale Emploi, affaires sociales et égalité des chances. Ce transfert de responsabilités s'est traduit par une extension du travail de l'EUMC à des domaines comme la violence et les crimes racistes, l'action policière et la propagande incitant à la haine.

L'EUMC continue à contribuer à l'élaboration des politiques de la Commission, aux débats, aux résolutions et aux avis du Parlement européen et des organes consultatifs de l'Union européenne, ainsi qu'au rapport annuel du Conseil de l'Union européenne sur les droits de l'homme. Ces contributions permettent non seulement d'intégrer les travaux de l'EUMC dans les activités communautaires dans leur ensemble, mais elles constituent également un moyen important de mesure de l'évolution du racisme à court et moyen terme et de l'efficacité des politiques de l'Union dans ce domaine. Citons par exemple le rapport de l'EUMC sur la mise en œuvre de la directive du Conseil relative à l'égalité raciale qu'elle a présenté en 2005. Par son travail, l'EUMC se profile désormais comme une instance indépendante faisant autorité en matière de racisme, de xénophobie et d'antisémitisme au sein de l'Union européenne.

1.5.2. Coopération avec le Parlement européen

L'EUMC a étendu sa coopération et sa communication avec le Parlement européen en 2005. En mai/juin 2005, le Parlement européen a adopté une première résolution sur la promotion et la protection des droits fondamentaux (2005/2007(INI)) ainsi qu'une deuxième résolution sur la protection des minorités et les politiques de lutte contre les discriminations dans l'Europe élargie (2005/2008(INI)). Ces résolutions réaffirmaient l'engagement du Parlement en faveur des droits fondamentaux et de la lutte contre les discriminations au niveau législatif et politique dans l'UE.

Sur la base des informations transmises par l'EUMC, plusieurs amendements ont été apportés aux projets de textes de ces résolutions. L'EUMC a également contribué à la séance publique organisée par le Parlement (25 et 26 avril 2005) sur les résolutions. À cette occasion, l'EUMC a présenté un exposé sur les politiques de lutte contre les discriminations dans l'Union européenne. Le Parlement a également décidé, le 8 juin, que l'EUMC doit mettre au point des lignes directrices applicables à la collecte de données sur les incidents racistes affectant des mineurs.

L'EUMC a renforcé sa coopération avec les commissions parlementaires. Un débat sur le travail de l'EUMC dans le domaine de l'éducation, des sports et des médias a eu lieu au sein de la commission de la culture et de l'éducation (20 avril 2005). En outre, l'EUMC a présenté ses constats et ses conclusions sur la discrimination en matière d'emploi à la commission de l'emploi et des affaires sociales (22 novembre 2005).

L'EUMC a également développé de bonnes relations de travail avec l'Intergroupe sur le racisme et la diversité, récemment rétabli. Deux rapports de l'EUMC ont été présentés au Parlement par le président de l'Intergroupe. Le 14 avril 2005, l'Intergroupe a organisé une réunion pour discuter du rapport de l'EUMC sur la «*Violence raciste dans 15 États membres de l'Union européenne*».

L'EUMC a fourni des données en vue de contribuer à la rédaction d'une résolution du Parlement sur la situation des Roms au sein de l'Union européenne. Le texte adopté le 28 avril 2005 reprend les conclusions du rapport annuel de l'EUMC. La résolution demande également «à l'EUMC et, une fois qu'elle sera créée, à l'Agence des droits fondamentaux, d'accorder davantage d'attention à l'hostilité à l'égard des Tziganes et des Roms en Europe».

Enfin, l'EUMC a présenté son rapport annuel 2003/2004, le 19 janvier 2005, et son rapport annuel 2005, le 23 novembre 2005, à la commission des libertés civiles du Parlement européen. Le rapport de 2005, plus particulièrement, a suscité un vif intérêt parmi les membres de la commission. Les débats au sein de la commission se sont cristallisés autour de la nécessité d'améliorer et de renforcer la collecte de données au niveau national.

1.5.3. Coopération avec le Comité des régions (CdR)

La coopération avec le Comité des régions (CdR) porte principalement sur le projet concernant le racisme dans le sport et sur le réseau des communautés locales. L'EUMC a également contribué au travail de la commission des affaires constitutionnelles et de la gouvernance européenne du Comité des régions. L'extension du mandat de l'EUMC pour intégrer les droits fondamentaux a fait l'objet de discussions avec le Comité des régions et le Comité économique et social.

En 2005, l'EUMC, en coopération avec le CdR et des villes partenaires, a poursuivi le travail avec les communautés locales. Ce réseau rassemble un groupe de villes européennes: Aarhus, Anvers, Bradford, Genk, Mannheim, Rotterdam et Sheffield. Deux réunions du réseau des communautés locales se sont tenues à Bradford et à Rotterdam pour débattre de l'application des politiques d'intégration des communautés musulmanes.

La coopération sur la problématique du racisme dans le football s'est poursuivie. Le CdR a organisé une réunion à Solna, en Suède, qui a rassemblé des représentants de la Commission européenne, de l'UEFA, du réseau *Football Against Racism in Europe* (FARE) et de l'EUMC afin de discuter des possibilités de promouvoir la déclaration de Braga de 2004 et d'exploiter l'élan au sein de l'UEFA pour lutter contre le racisme dans le football. L'EUMC considère ce projet comme particulièrement important à l'approche de la Coupe du monde qui se tiendra en Allemagne en 2006.

1.5.4. **Coopération avec le Comité économique et social (CES)**

En 2005, l'EUMC et le CES ont consolidé leur coopération sur les droits fondamentaux, et notamment sur le racisme et la xénophobie.

L'EUMC et le CES ont organisé une réunion et adopté un plan d'action conjoint qui définit les domaines communs d'action

pour la période 2005-2006. L'EUMC a également contribué au travail du CES dans d'autres domaines, comme les femmes et la pauvreté, le programme de La Haye et la proposition relative à l'Agence des droits fondamentaux.



Les participants de la réunion commune entre l'EUMC et l'EESC en 2005.

Copyright: EUMC

1.5.5. **Coopération avec la Commission européenne**

La coopération de l'EUMC avec la Commission européenne revêt toujours la forme d'une participation à des conférences, des événements et des groupes de travail en tant que conseiller spécialisé pour la Communauté et les États membres. Les activités de l'EUMC visent à soutenir le processus d'élargissement de l'Union européenne, notamment par une participation à des programmes d'assistance technique et d'échange et de partage d'information. L'EUMC prend notamment part aux réunions de la Commission européenne portant sur la mise en œuvre des directives sur l'égalité raciale (2000/43/CE) et sur l'égalité en matière d'emploi (2000/78/CE). Il participe à des réunions du Réseau européen des migrations et est membre du groupe interservices sur les Roms et du groupe de travail sur la collecte de données destinées à mesurer l'ampleur et l'impact de la discrimination.

1.5.5.1. DIRECTION GÉNÉRALE JUSTICE, LIBERTÉ ET SÉCURITÉ

En 2005, l'EUMC a renforcé sa coopération avec la direction générale Justice, liberté et sécurité dans différents domaines, tels que les droits fondamentaux, l'intégration, les migrations et la justice. La direction générale a organisé une réunion avec des interlocuteurs choisis de l'EUMC afin de discuter ensemble des besoins de l'EUMC et de renforcer la coopération. La réunion a identifié des priorités thématiques et la nature des résultats à atteindre, à savoir les produits de la recherche, des séries de données et des activités communes destinées à consolider le travail des deux parties.

1.5.5.2. DIRECTION GÉNÉRALE EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET ÉGALITÉ DES CHANCES

L'EUMC a continué à participer à des conférences et à des événements soutenus par la direction générale Emploi, affaires sociales et égalité des chances. L'EUMC a apporté sa contribution au séminaire sur les *Roms dans l'Europe élargie*, à la suite de la publication du rapport intitulé *Roma in the enlarged Europe* (Les Roms dans l'Europe élargie).



Une représentante de l'EUMC à la Conférence de la Jeunesse à Berlin.
Copyright: IJAB

L'EUMC a pris part à un séminaire qui s'est penché sur les mesures politiques permettant de garantir l'accès à un logement décent aux migrants et aux minorités ethniques ainsi qu'à deux groupes de travail organisés par cette direction générale.

1.5.5.3. DIRECTION GÉNÉRALE ÉDUCATION ET CULTURE

En 2005, l'EUMC a consolidé sa coopération avec la direction générale Éducation et culture. L'EUMC a fourni des conseils et a collaboré à la conférence sur les jeunes et la lutte contre le racisme et la xénophobie, organisée par la direction générale et par le ministère allemand de la Famille, des personnes âgées et de la femme et a apporté une contribution, des conseils et un soutien au comité consultatif sur une

campagne européenne de sensibilisation à la discrimination parmi les jeunes.

1.5.5.4. DIRECTION GÉNÉRALE ÉLARGISSEMENT

L'EUMC a assisté à des réunions organisées par la direction générale Élargissement au sujet de la Turquie. L'EUMC a pris part à un séminaire sur les droits fondamentaux et à un autre sur les organismes chargés de la lutte contre les discriminations, dans le but de présenter un aperçu du travail de l'Union européenne dans le domaine des droits fondamentaux. L'EUMC a présenté ses activités devant les membres de l'Assemblée nationale turque.

1.5.5.5. Groupes d'experts et réseaux de la Commission européenne

RÉSEAU EUROPÉEN DES MIGRATIONS (EMN)

En 2005, l'EUMC a participé à des réunions du Réseau européen des migrations et a apporté son concours au travail et au fonctionnement de RAXEN.

GROUPE INTERSERVICES SUR LES ROMS

En 2005, l'EUMC a pris part à deux réunions du groupe interservices sur les Roms, qui rassemble quatorze DG de la Commission européenne et est coordonné par la direction générale Emploi, affaires sociales et égalité des chances. L'objectif est d'améliorer la coordination des activités relatives aux Roms au sein des institutions européennes.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COLLECTE DE DONNÉES

L'EUMC est représenté au sein du groupe de travail de la Commission sur la collecte de données destinées à mesurer l'ampleur et l'impact de la discrimination en Europe depuis son lancement en 2003. L'objectif de ce groupe consiste à définir des indicateurs qualitatifs et quantitatifs en vue de mesurer l'étendue et l'impact de la discrimination et de la législation antidiscrimination et de permettre de se prononcer sur le succès des politiques et des législations. Le groupe de travail a fait réaliser un manuel sur la collecte de données relatives à la discrimination, qui devrait être prêt en 2006. Celui-ci encourage les États membres à prendre

des mesures pour collecter des données sur la discrimination et à faire connaître les différentes méthodes de collecte de données.

RÉSEAU D'EXPERTS JURIDIQUES INDÉPENDANTS SPÉCIALISÉS DANS LA NON-DISCRIMINATION

L'EUMC a participé à un séminaire juridique sur les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre de la directive sur l'égalité raciale (2000/43/CE) et de la directive sur l'égalité en matière d'emploi (2000/78/CE).

1.6. COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

L'EUMC a continué à développer ses activités inter-agences en vue d'entreprendre des actions efficaces et complémentaires avec des organisations intergouvernementales. Trois réunions inter-agences se sont tenues en 2005 avec le Conseil de l'Europe, les Nations unies (ONU) et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), tandis que les questions prioritaires ont pu être abordées plus en détails au cours de séminaires et d'ateliers. Afin de pérenniser les activités de lutte contre l'intolérance, l'OSCE a organisé à Cordoue une conférence importante ayant pour thème central l'antisémitisme. Une conférence internationale sur la question Rom a également eu lieu à Varsovie. Les réunions et ateliers inter-agences ont permis d'identifier des domaines d'action prioritaires afin de développer et de consolider les activités en matière de méthode de collecte de données et pratiques de recensement des crimes racistes, d'action commune permettant de s'attaquer à la discrimination à l'encontre des Roms, d'impact des mesures de sécurité sur la cohésion des communautés et d'information sur la mise en œuvre d'actions de lutte contre l'antisémitisme. La coopération permet d'appliquer, de façon cohérente et à travers l'ensemble des champs d'action pertinents des organisations impliquées, des définitions et concepts communs, de partager et d'échanger des compétences et des approches conceptuelles différentes en matière d'analyse ainsi que d'accorder une importance accrue aux questions centrales ayant un impact sur les communautés des minorités ethniques. Globalement, la coopération devrait permettre d'améliorer la cohérence des activités à l'échelle internationale et de soutenir des avis et des recommandations

plus efficaces et plus complets à l'intention des décideurs politiques au niveau gouvernemental.

En 2005, la réunion inter-agences de l'ECRI, de l'OHCHR, de l'OSCE/BIDDH, du CERD et de l'EUMC a donné la priorité à la lutte contre la discrimination raciale en mettant l'accent sur la coopération entre les différentes agences. Une réunion de travail inter-agences sur les questions liées au racisme et au terrorisme a été organisée afin d'identifier une éventuelle action commune.

En 2005, l'EUMC a organisé avec l'OSCE-BIDDH, le Conseil de l'Europe, la présidence slovène de l'OSCE, le ministère polonais des Affaires étrangères, le ministère slovène des Affaires étrangères et le ministère polonais de l'Intérieur et de l'administration, une conférence internationale commune sur la mise en œuvre des politiques et plans d'action pour les Roms, les Tziganes et les *travellers* et sur les mesures à prendre pour lutter contre l'hostilité envers les Tziganes en Europe.

En 2005, l'EUMC a rejoint le Groupe de contact informel des organisations et des institutions intergouvernementales sur les Roms. Ce groupe informel réunit la présidence en exercice de l'Union européenne, la Commission européenne, le Conseil de l'Europe, l'OSCE, la Banque mondiale, le Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR), le Forum européen des Roms et des *travellers* et l'EUMC. Son objectif est de renforcer la coordination et les échanges de vue sur les actions découlant des politiques et l'information entre ses membres. Le groupe s'est réuni à deux reprises en 2005.

1.6.1. Coopération avec le Conseil de l'Europe

1.6.1.1. Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)

L'EUMC et l'ECRI ont organisé une réunion afin d'identifier des domaines de coopération dans le but d'éviter les doubles emplois et de renforcer les synergies. Les deux organisations ont défini un projet visant à améliorer l'échange et le partage d'informations. En 2005, l'EUMC a participé à deux tables rondes de l'ECRI, en Autriche et en Pologne. L'EUMC a également pris part à la réunion du groupe de haut niveau de l'ECRI sur l'utilisation d'arguments racistes, antisémites et xénophobes dans les discours politiques. Un représentant du conseil d'administration de l'EUMC a assisté aux séances plénières de l'ECRI.

L'EUMC a mis l'accent sur sa coopération avec le Conseil de l'Europe dans la lutte contre la discrimination et les inégalités dont fait l'objet la communauté Rom. Cette coopération s'est intéressée aux aspects socioéconomiques et aux questions de genre, notamment à la suite des recommandations en matière de santé présentées dans le rapport «*Vaincre les obstacles – L'accès des femmes à la santé publique*».

En 2005, l'EUMC a participé à des réunions du groupe de spécialistes sur les Roms, Tsiganes et *travellers*. Le MG-S-ROM s'est réuni à deux reprises en 2005. L'EUMC a continué à étendre sa coopération avec le coordinateur du Conseil de l'Europe pour les activités concernant les Roms et les *travellers*. En 2005, l'EUMC a échangé des informations avec la Banque de développement du Conseil de l'Europe sur la situation des Roms en Europe.

1.6.1.2. Le Commissaire aux droits de l'homme

En 2005, l'EUMC a renforcé sa coopération et l'échange d'information avec l'Office du Commissaire aux droits de l'homme. L'EUMC a contribué à l'élaboration des rapports et des rapports de suivi relatifs aux États membres de l'Union européenne établis par le Commissaire aux droits de l'homme en 2005.

1.6.2. Coopération avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

L'EUMC a poursuivi sa coopération avec les instances compétentes de l'OSCE, en particulier avec le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), son programme Tolérance et son point de contact Roms.

L'EUMC a participé à la conférence de l'OSCE sur l'antisémitisme et d'autres formes d'intolérance, qui s'est tenue en Espagne en juin 2005. L'EUMC a présenté un exposé d'un intérêt majeur sur le thème de l'enseignement de l'Holocauste et de l'antisémitisme. Il a distribué un premier rapport sur les propositions contenues dans son rapport de 2004 sur l'antisémitisme, sur la base du retour d'informations en provenance des États membres de l'Union européenne.

Dans le cadre de la réunion de l'OSCE sur la mise en œuvre de la dimension humaine (*Human Dimension Implementation Meeting*), en

2005, l'EUMC a organisé une manifestation en marge de la rencontre, sous forme de discussion de groupe, sur le thème «*Recording and responding to racist violence and crime: Experiences of EU Member States*» (Signalement et réaction à la violence et aux crimes racistes: expériences des États membres de l'Union européenne). L'EUMC a participé à la rédaction des déclarations de l'Union européenne destinées aux manifestations de l'OSCE, comme les déclarations d'ouverture et de clôture de la présidence de l'Union européenne pour un séminaire de l'OSCE sur la migration et l'intégration (Varsovie, mai 2005). Les rapports et les travaux de l'EUMC sont régulièrement cités dans les publications de l'OSCE et du BIDDH.

L'EUMC a également partagé des expériences et des enseignements pratiques avec le BIDDH concernant la gestion de l'information et la collecte des données. L'EUMC et le BIDDH font partie d'un groupe d'organisations oeuvrant en faveur de la mise au point de lignes directrices qui visent, notamment, à identifier les incidents pouvant être qualifiés d'antisémites sur la base de définitions communes. Le but est de mettre au point un outil pratique qui pourrait être utilisé par les organisations internationales et les instances de collecte des données. L'EUMC a également présenté ses activités aux ambassadeurs de l'Union européenne auprès de l'OSCE.

1.6.3. Coopération avec les Nations unies (ONU)

À l'instar d'autres organisations internationales et de la Commission européenne, l'EUMC a participé à un séminaire d'experts organisé par l'unité Antidiscrimination de l'OHCHR, les 14 et 15 novembre 2005, visant à contribuer à l'établissement d'un «indice international de l'égalité raciale» (dénomination provisoire). Des actions de suivi sont prévues en 2006.

L'EUMC a également entamé une coopération avec le rapporteur spécial des Nations unies sur les formes contemporaines de racisme et avec l'unité Antidiscrimination de l'OHCHR, afin de mener une campagne visible contre le racisme durant la Coupe du monde de football qui se déroulera en Allemagne en 2006.

Dans le cadre du suivi de la conférence mondiale de Durban sur le racisme, l'EUMC continue à recueillir des exemples de plans d'action nationaux de lutte contre le racisme, mis en place par les États membres de l'Union européenne, et à transmettre ces informations aux Nations

unies. Le travail de l'EUMC en matière de collecte de données et les informations contenues dans ses rapports annuels sont désormais régulièrement échangés et partagés avec les Nations unies.

1.6.4. Bureau international du travail

L'EUMC coopère avec le Bureau international du travail (BIT) à la réalisation d'un projet sur les pratiques d'intégration et de lutte contre la discrimination en Europe. Le BIT a mis sur pied un petit groupe de travail composé de huit spécialistes issus de diverses institutions européennes et nationales, dont l'EUMC, l'ECRI et l'ENAR, pour conseiller le projet. Le groupe de travail s'est réuni à quatre reprises en 2005.

1.6.5. Relations avec les gouvernements des États membres

L'EUMC a accueilli les 7^e et 8^e réunions de ses agents de liaison gouvernementaux en mars et en septembre. Ces réunions permettent aux États membres de donner des informations en retour sur les activités de l'EUMC afin de s'assurer qu'elles correspondent à l'évolution des politiques gouvernementales, et de garantir la contribution des gouvernements aux éventuels futurs domaines d'activités de l'EUMC. L'un des principaux axes de discussion en 2005 a été la transformation de l'EUMC en une agence des droits fondamentaux, le développement du réseau RAXEN, les activités de l'EUMC concernant les crimes et délits racistes et la situation de la communauté musulmane au sein de l'Union européenne. Les questions relatives à la situation des communautés musulmanes et à l'intégration des minorités ethniques et des migrants ont suscité à un débat de taille au sein de l'Union et l'EUMC a décrit, dans sa présentation, ses principaux domaines de recherche et d'activités dans ces domaines. L'EUMC a continué à fournir des informations sur la base de demandes *ad hoc* et à informer les représentants gouvernementaux des bonnes pratiques susceptibles de favoriser leurs activités d'élaboration des politiques.

Par ailleurs, l'EUMC a appuyé les présidences de l'Union européenne (Luxembourg et Royaume-Uni (RU)) au moyen d'un partage et d'un échange d'informations, d'une participation à des conférences et de l'organisation conjointe d'événements, comme la réunion spéciale avec le RU dans le cadre de la réunion de l'OSCE sur la mise en œuvre de la dimension humaine (*Human Dimension Implementation Meeting*).

1.6.6. Coopération avec les organisations de la société civile

1.6.6.1. Table ronde européenne

La sixième table ronde européenne s'est déroulée les 28 et 29 novembre 2005 à Vienne.

Cette rencontre a rassemblé une cinquantaine de participants représentant la société civile, des ONG, des partenaires sociaux, des agences spécialisées, des organisations



Participants à la Table ronde européenne de l'EUMC.

Copyright: EUMC

intergouvernementales et la Commission européenne. Comme les années précédentes, la table ronde a constitué une enceinte pluridisciplinaire en vue de soutenir ou de mettre en place des mécanismes de coopération, de mise en réseau et d'échange d'informations. L'objectif de la conférence de 2005 était d'entendre l'avis d'organisations majeures de la société civile sur la manière dont l'EUMC pourrait activement coopérer avec elles afin d'unir leur forces dans la lutte contre le racisme et de progresser dans le domaine de l'égalité raciale. La conférence a débouché sur une série de suggestions concrètes destinées à renforcer la collaboration en matière de collecte et d'échange d'informations, comme, par exemple, de nouveaux outils de communication et le développement du site web de l'EUMC afin de mieux répondre aux besoins des organisations de la société civile. Les résultats de la conférence constitueront un précieux apport pour les activités de l'EUMC en 2006.

1.6.6.2. Tables rondes nationales

L'EUMC a pris part aux tables rondes nationales avec des organisations de la société civile en Irlande, en Allemagne et en Lettonie. En Irlande, une table ronde nationale s'est tenue le 27 juin à Dublin, afin de discuter de l'avenir de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE. En Allemagne,

une table ronde nationale s'est tenue le 22 novembre à Berlin afin de débattre des perspectives futures du Forum contre le racisme.

Le 16 août 2005, le Centre letton des droits de l'homme et des études ethniques, en coopération avec la représentation de la Commission européenne en Lettonie, a animé une table ronde d'experts concernant le travail actuel de l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes et son éventuelle conversion en l'Agence des droits fondamentaux de l'UE. Le ministre des Affaires étrangères de Lettonie, M. Artis Pabriks, ainsi que le président du conseil d'administration de l'EUMC, Mme Anastasia Crickley, ont pris part au débat. L'ambassadeur britannique en Lettonie, M. Ian Bond, a ouvert le débat de la table ronde en sa qualité de représentant de la présidence du Royaume-Uni de l'UE.

En 2005, plusieurs autres tables rondes nationales ont été organisées dans les États membres sur des thèmes relevant du racisme et de la xénophobie. Ces tables rondes ont rassemblé un éventail de parties intéressées afin de débattre, entre autres, des évolutions dans le domaine des mesures anti-discriminatoires, de l'échange d'informations et des bonnes pratiques, ainsi que des activités de coopération avec l'EUMC et d'autres réseaux.

En Hongrie, le 3 mars, une réunion de table ronde a permis d'introduire l'EUMC à des organisations gouvernementales et non gouvernementales et à des instituts de recherche travaillant dans le domaine du racisme et de la xénophobie. Lors de cet événement, des informations ont été fournies sur les activités de l'EUMC, les contacts entre la Hongrie et l'EUMC, et les activités du point focal hongrois. En outre, des questions se rapportant aux sources de données et d'informations, ainsi qu'aux possibilités de coopération institutionnelle et de visibilité des publications de l'EUMC ont fait l'objet de discussions.

En mai 2005, le point focal de l'EUMC au Danemark a organisé une réunion de table ronde au cours de laquelle les thèmes soulevés étaient le futur travail en matière d'anti-discrimination au Danemark et l'expansion envisagée du mandat de l'EUMC. Les fondements en vue d'une coopération future entre différentes organisations dans le domaine de l'anti-discrimination ont été posés.

La quatrième table ronde nationale grecque a eu lieu à Athènes, le 7 décembre, et était intitulée «Inclusion sociale et exclusion sociale de diverses personnes: un dipôle caractérisant la réalité contemporaine grecque?». Des représentants gouvernementaux, des fonctionnaires, des

universitaires, des ONG et des organisations de migrants et de minorités ont pris part à cet événement. Les discussions étaient axées sur deux sujets principaux: les perspectives d'inclusion sociale et les formes d'exclusion sociale après les récents changements législatifs et le phénomène de violence contre diverses personnes comme une forme extrême d'exclusion sociale.

1.6.7. Institut danois des droits de l'homme

L'EUMC a été invité à participer à une conférence en mars 2005 à Copenhague à l'invitation de l'Institut danois des droits de l'homme et a coordonné un atelier placé sous le thème de «La diversité en Europe vue sous l'angle du lieu de travail».

1.6.8. IMISCOE

En avril 2005, l'EUMC a participé au comité consultatif externe (EAC) d'IMISCOE, un réseau d'excellence dans le domaine des migrations internationales, de l'intégration et de la cohésion sociale, relevant du 6^e programme-cadre pour la recherche, qui rassemble 19 instituts de recherche européens et quelque 300 chercheurs.

1.6.9. RÉSEAU DES FEMMES ROMS



La Table ronde de l'EUMC avec le Réseau International de Femmes Roms.
Copyright: EUMC

En mars 2005, l'EUMC a organisé une table ronde avec le Réseau international des femmes roms. La réunion avait pour objet de faciliter l'autonomisation des femmes roms par le biais d'initiatives locales. L'EUMC a également intégré le dialogue avec les femmes roms dans son dialogue élargi avec la société civile, c'est-à-dire la conférence européenne des tables

rondes. L'EUMC a participé à la réunion de travail du Réseau international des femmes roms en octobre 2005.

1.7. INFORMATION, COMMUNICATIONS ET MÉDIAS

1.7.1. Réaction au rapport annuel 2005 – Partie II

L'EUMC a présenté son rapport annuel 2005, partie II, devant la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen le 23 novembre 2005. Ce rapport a suscité un vif intérêt parmi les membres du Parlement européen. Le débat s'est cristallisé autour de la nécessité d'augmenter et d'améliorer la collecte des données au niveau des États membres. Plusieurs parlementaires, dont le vice-président de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, ont lancé un appel aux États membres afin que ceux-ci améliorent leurs données statistiques sur la discrimination. Après le débat au sein de la Commission, de nombreux participants ont assisté à la conférence de presse organisée au Parlement européen pour la présentation du rapport annuel.

Dans les jours qui ont suivi sa présentation, les médias de toute l'Union européenne ont donné un large retentissement au rapport annuel. Il a inspiré quelque 130 articles dans la presse quotidienne, les services de presse en ligne et les agences de presse du monde entier. Dans l'ensemble, les médias d'Europe centrale et de l'Est ont souligné le fait que les Roms apparaissent comme le groupe le plus vulnérable au racisme et à la discrimination. Le nombre d'incidents racistes dans les différents pays a été un thème souvent développé en Allemagne et en Autriche, en particulier. La plupart des médias ont insisté sur la mauvaise qualité des données nationales relatives à la discrimination raciale et aux crimes et délits racistes. Certains pays ont également mis l'accent sur des faits spécifiques tels que la ségrégation des Roms dans les écoles en Slovaquie et en Espagne.

Dans la semaine qui a suivi sa publication, le rapport annuel a fait l'objet de 16 330 téléchargements à partir du site web de l'EUMC, dont 3 000 au cours de la seule première journée. Le jour de sa publication, le rapport annuel a été diffusé parmi plus de 1 000 destinataires individuels des institutions européennes, des gouvernements des États membres, des

organisations internationales et des organisations non gouvernementales. L'EUMC a reçu un grand nombre de demandes de personnes et organisations intéressées par la version imprimée de son rapport annuel.

1.7.2. Communications et médias

Les communications, en particulier avec les médias, constituent un volet important de la stratégie adoptée par l'EUMC pour améliorer l'efficacité de ses produits, encourager une diffusion plus large des informations relatives à ses activités et cibler des publics précis, de même qu'à faire connaître le rôle de l'EUMC. L'EUMC a développé des relations avec un noyau de journalistes et de médias afin de contribuer à une information plus exhaustive et mieux documentée concernant la situation des migrants et des minorités ethniques au sein de l'Union européenne.

L'EUMC accorde de l'importance à la publication de communiqués de presse et de dossiers d'information adaptés aux besoins des journalistes. L'EUMC veut être considéré par les médias comme un centre de ressources dispensateur d'informations objectives et fiables sur le racisme. Des conférences de presse ont été organisées et le soutien nécessaire a été apporté à Vienne et à Bruxelles lors de la parution de quatre grandes publications de l'EUMC. En 2005, l'EUMC a répondu à de nombreuses demandes d'information et d'interviews de journalistes de toute l'Europe.

L'EUMC a continué à promouvoir les bonnes pratiques concernant le discours des médias sur la diversité et l'intégration. Avec le concours du Parlement européen et d'autres instances, l'EUMC soutient le prix européen des médias CIVIS, qui récompense les émissions de télévision et de radio qui favorisent la compréhension interculturelle au sein de l'Union européenne. En 2005, on a compté un nombre record de 279 candidats provenant de 17 États membres. Pour la première fois, un prix CIVIS spécial a été décerné à la catégorie des



La directrice Mme Beate Winkler à la cérémonie de remise des prix CIVIS des médias.

Copyright: EUMC

émissions télévisées consacrées à la situation des Roms en Europe. La cérémonie de remise du prix s'est déroulée dans le cadre du Parlement européen, le 28 septembre 2005, en présence de la vice-présidente du Parlement, M^{me} Dagmar Roth-Behrendt, de membres du Parlement européen et de nombreux représentants des médias. L'EUMC a présenté un exposé sur ses activités et a présenté ses dernières publications.

1.7.3. *Equal Voices* et le bulletin d'information de l'EUMC

L'EUMC publie un magazine, *Equal Voices*, et le bulletin d'information *EUMC News*. *Equal Voices* vise à contribuer aux principaux débats au sein de l'Union européenne en invitant différentes personnalités à présenter leur point de vue personnel et parfois détaillé, sur les questions de racisme et d'égalité, et des exemples de bonnes pratiques y sont soulignés. Le magazine s'adresse aux décideurs à tous les niveaux et aux acteurs de la société civile. Le bulletin d'information de l'EUMC diffuse des informations plus brèves et générales destinées au grand public concernant les activités de l'EUMC, notamment ses projets, ses recherches et les «bonnes pratiques», ainsi que des informations d'actualité dans l'Union et les États membres.

En 2005, l'EUMC a publié deux éditions de *Equal Voices*, contenant de nombreux dossiers thématiques approfondis sur le racisme et la xénophobie. Une édition a été consacrée au thème de la politique concernant les Roms dans l'Union européenne. Le numéro comprenait un entretien avec deux membres roms du Parlement européen et une analyse des instruments politiques mis en œuvre par l'Union européenne pour l'inclusion des Roms. La deuxième édition a été dédiée au thème des communautés religieuses dans l'Union européenne. Il contenait des articles sur la situation des communautés musulmanes et juives dans l'Union européenne et des opinions sur la manière de lutter contre l'islamophobie et l'antisémitisme.

Cinq numéros du bulletin d'information («*Newsletter*») de l'EUMC ont été publiés et diffusés par courrier électronique à des destinataires oeuvrant au sein des institutions européennes, des organisations intergouvernementales, ainsi qu'à des responsables gouvernementaux et des ONG. Le bulletin d'information présente un aperçu des activités de l'EUMC et des développements intervenus aux niveaux national et communautaire. En 2006, l'EUMC a l'intention de diffuser davantage d'informations par voie électronique.

1.7.4. Publications de l'EUMC

Une liste de l'ensemble des rapports publiés en 2005 par l'EUMC figure à l'annexe 1. À l'instar des publications antérieures de l'EUMC, ces documents sont disponibles en ligne sur le site web de l'Observatoire ou en version imprimée auprès de l'EUMC. Ce dernier a également publié une brochure d'information intitulée *Selected Publications from 2004-2006* (Sélection de publications 2004-2006), afin de donner à ses partenaires et à un public plus large un aperçu pratique de ses activités actuelles en en projet. L'EUMC a lancé son service de diffusion de publications électroniques en 2005. Celles-ci comprennent des copies du bulletin d'information de l'EUMC diffusées par voie électronique, des liens Internet vers des publications présentées sur le site web de l'EUMC et des avis de notification préalable relatifs aux publications de l'EUMC à paraître. Ce service sera développé en 2006.

1.7.5. Site web de l'EUMC

En 2005, le site web de l'EUMC s'est imposé comme un outil très efficace de diffusion d'informations et de nouvelles concernant l'EUMC, son travail et le résultat de ses activités. En 2005, le site web de l'EUMC a accueilli en moyenne 850 visiteurs par jour. Le site a été consulté par 289.000 visiteurs en 2005, soit une progression de 22 % par rapport à 2004.

La publication de l'EUMC ayant donné lieu au plus grand nombre de téléchargements en 2005 (décompte arrêté au 1^{er} décembre) a été l'analyse des attitudes envers les migrants et les minorités en Europe «*Attitudes towards migrants and minorities in Europe*» (64.537 téléchargements), suivie par les études comparatives sur les migrants, les minorités et la législation «*Migrants, Minorities and Legislation*» (23.365 téléchargements) consacrées à l'éducation et à la violence d'inspiration raciste. Le rapport annuel 2005, partie II, a donné lieu à 16.330 téléchargements en une seule semaine (entre le 23 novembre et le 1^{er} décembre). Des mesures visant à améliorer l'accessibilité du site Web ont été intégrées au programme de travail 2006.

2. Conseil d'administration et bureau exécutif

2.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de l'EUMC se compose de 28 membres: un membre désigné par État membre, et trois représentants désignés respectivement par le Parlement européen, le Conseil de l'Europe et la Commission européenne. Chaque membre du conseil d'administration a un suppléant désigné d'une manière analogue. Leur mandat, d'une durée de trois ans, est renouvelable une fois. Chaque membre du conseil d'administration ou, en cas d'absence, son suppléant, dispose d'une voix. Les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés. Trois réunions se sont tenues en 2005. Le directeur participe d'office au conseil d'administration.

Le conseil d'administration est chargé:

- d'élaborer le programme de travail annuel de l'EUMC;
- d'adopter le rapport annuel de l'EUMC, ses conclusions et ses avis;
- d'adopter le projet de budget annuel et le budget annuel définitif de l'EUMC;
- d'approuver les comptes de l'EUMC et de donner quitus au directeur;
- de nommer le directeur de l'EUMC.

La composition du conseil d'administration est la suivante:

Pays Organisation	Membre	Suppléant
Belgique	Eliane DEPROOST	Jozef DE WITTE
République tchèque	Petr UHL	Jiří KOPAL
Danemark	Niels Johan PETERSEN	Mads Bryde ANDERSEN
Allemagne	Claudia ROTH	Claus Henning SCHAPPER
Estonie	Mati LUIK (jusqu'en septembre)* Tanel MÄTLIK (depuis octobre)	Michael John GALLAGHER
Grèce	Ioannis KTISTAKIS (jusqu'en septembre) Spyridon FLOGAITIS (depuis novembre)	Nikolaos FRANGAKIS
Espagne	Rosa APARICIO GÓMEZ	Lorenzo CACHÓN RODRÍGUEZ
France	Guy BRAIBANT	Jean-Marie COULON
Irlande	Anastasia CRICKLEY (présidente)	Rory O'DONNELL
Italie	Beniamino CARAVITA DI TORITTO	Massimiliano MONNANNI
Chypre	Eliana NICOLAOU	Aristos TSIARTAS
Lettonie	Ilze BRANDS KEHRIS (vice- présidente)	Gita FELDHŪNE
Lituanie	Arvydas Virgilijus MATULIONIS	Mr Šarūnas LIEKIS
Luxembourg	Victor WEITZEL	Anne HENNIQUI
Hongrie	András KÁDÁR	Katalin PÉCSI
Malte	Duncan BORG MYATT	Claire ZARB
Pays-Bas	Jenny E. GOLDSCHMIDT	Gilbert R. WAWOE
Autriche	Helmut STROBL	Peter J. SCHEER
Pologne	Piotr MOCHNACZEWSKI	Danuta GŁOWACKA-MAZUR
Portugal	En attente de nomination	En attente de nomination
Slovénie	Vera KLOPČIČ	Tatjana STROJAN
Slovaquie	Miroslav KUSÝ	Tibor PICHLER
Finlande	Mikko PUUMALAINEN	Kristina STENMAN
Suède	Hans YTTERBERG	Anna-Karin JOHANSSON
Royaume-Uni	Naina PATEL	En attente de nomination
Parlement européen	Chafia MENTALECHETA	Richard SÉRÉRO
Conseil de l'Europe	Gün KUT	Maja SERSIC
Commission européenne	Francisco FONSECA MORILLO	Barbara NOLAN (jusqu'en septembre, dans l'attente d'une nouvelle nomination)

* M. Luik est décédé inopinément le 26 septembre 2005. L'EUMC gardera de lui le souvenir d'un homme hautement apprécié et d'un membre de grande valeur du conseil d'administration.

Des observateurs de Bulgarie, de Roumanie et de Turquie sont invités à être présents aux réunions du conseil d'administration:

Pays	Observateur
Bulgarie	En attente de nomination
Roumanie	Monica VLAD
Turquie	Ioanna KUÇURADI

2.1.1. Bureau exécutif



La présidente du Conseil d'Administration de l'EUMC, Mme Anastasia Crickley et la directrice de l'EUMC, Mme Beate Winkler lors de la rencontre avec le président autrichien M. Heinz Fischer.
Copyright: EUMC/Wolfgang Voglhuber

Le bureau exécutif est composé du président du conseil d'administration, de son vice-président et de trois autres membres au maximum du conseil d'administration, y compris les représentants du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne en tant que membres d'office. Le troisième membre est élu par le conseil d'administration.

Le bureau exécutif contrôle et supervise les activités de l'EUMC et prépare les réunions du conseil d'administration en collaboration avec la directrice de l'EUMC.

La composition du bureau exécutif, qui s'est réuni à sept reprises en 2005, est la suivante:

Fonction	Nom
Présidence	Anastasia CRICKLEY
Vice-présidence	Ilze BRANDS KEHRIS
Membre	Ioannis KTISTAKIS (jusqu'en septembre) Helmut STROBL (depuis octobre)
Membre (Commission européenne)	Francisco FONSECA MORILLO
Membre (Conseil de l'Europe)	Gün KUT

3. Informations sur le personnel, l'organisation et les aspects financiers

À la fin de l'année 2005, l'Observatoire s'articulait autour des trois unités suivantes, sous l'autorité de la directrice (postes occupés au 31 décembre 2005):

Direction		
Directeur Secrétariat Audit Programme de travail et coordination		
Administration	Recherche et collecte de données	Communication et relations extérieures
Chef d'unité Recrutement et orientation de carrière Soutien administratif Administration du budget Responsable des achats Assistant achats Chef du personnel Comptable Assistant d'administration Technologies de l'information Documents et ressources	Chef d'unité Secrétariat Chef du secteur collecte de données Assistant collecte de données Assistant documentation Chef du secteur recherche et analyse Administrateur de recherche Rédacteur scientifique Rapports annuels et spécifiques Organisation d'ateliers	Chef d'unité Secrétariat Communication et relations extérieures des administrateurs Administrateur de site Rédacteur Web (vacant) Relations avec la société civile Assistant médias et communication Assistant publications et diffusion Relations avec le conseil d'administration

3.1. BUDGET ET ASPECTS FINANCIERS

Tableau 1 – Répartition par titre pour les exercices 2005 et 2004

	Budget initial 2005 (€)	Budget initial 2004 (€)
Titre 1	3 407 000	3 316 000
Titre 2	753 000	746 000
Titre 3	4 029 000	3 838 000
Projet PHARE	90 000	169 000
Budget total	8 279 000	8 069 000

3.1.1. Recettes

La principale source de recettes de l'EUMC est une subvention issue du budget général de la Communauté européenne. La subvention de l'Union européenne à l'EUMC en 2005 s'élevait à 8 189 000 EUR. L'EUMC a reçu une enveloppe supplémentaire de 90 000 EUR en octobre 2005 au titre de PHARE afin de faciliter la mise en œuvre de la prochaine étape du processus d'élargissement de l'Union européenne (Roumanie et Bulgarie). Une nouvelle enveloppe de 110 000 EUR sera libérée en 2006.

L'EUMC reçoit un soutien financier de la part des autorités autrichiennes correspondant au remboursement de 50% du coût du loyer net versé pour les locaux de l'EUMC.

3.1.2. Dépenses

3.1.2.1. Titre 1: Personnel

L'EUMC a recruté cinq agents temporaires en 2005 et, à la fin de l'année, deux postes seulement restaient à pourvoir par rapport au plan d'effectifs 2005 de l'Observatoire. (Les procédures de recrutement pour ces deux postes devraient s'achever au début de 2006). En conséquence, les dépenses globales concernant le titre 1 ont augmenté de 13,7 % en 2005.

Tableau 2 – Évolution des effectifs

Année	2002		2003		2004		2005	
Mois	6	12	6	12	6	12	6	12
A	9	10	11	9	9	12	12	15
B	8	8	9	9	10	9	90	11
C	6	8	8	8	9	9	9	9
D	1	1	-	-	-	-	-	-
Agents temporaires	24	27	28	26	28	30	30	35

3.1.2.2. Titre 2: Frais généraux administratifs

En 2005, un montant de 467 850 EUR a été transféré au titre 2 afin de faciliter la mise en place des systèmes TI (matériel et logiciels) de l'EUMC et de rénover les locaux. Le budget global du titre 2 a augmenté de 61 % en 2005 par rapport à l'année précédente.

3.1.2.3. Titre 3: Activités opérationnelles

En 2005, le montant des crédits engagés a augmenté de 9 %, la part de ces engagements payée en cours d'exercice a également progressé de 9 %. Cela reflète l'effort permanent de l'EUMC en faveur d'une exécution prudente du budget.

En ce qui concerne l'exécution du budget, la situation est la suivante: *(Tout écart dans les totaux résulte des arrondissements).*

Tableau 3 – Exécution du budget pour l'exercice financier 2005 – EUMC (chiffres provisoires non audités)

Titre	(en millions d'euros)						
	Crédits	Engagements	Paiements	% (d=c/b)	Reports	Annulations (g=a-c-f)	% (h=g/a)
I-Personnel	a)	b)	c)	(d=c/b)	f)	(g=a-c-f)	(h=g/a)
Budget 2005	3,2	3,1	3,0	96,8	0,1	0,1	3,1
Reports 2004	0,1	0,1	0,1	100,0	0	0	S.O.
Total	3,3	3,2	3,1	96,8	0,1	0,1	3,1
II-Administration							
Budget 2005	1,2	1,1	0,5	45,5	0,6	0,1	8,3
Reports 2004	0	0	0	S.O.	0	0,0	S.O.
Total	1,2	1,1	0,5	45,5	0,6	0,1	8,3
III-Fonctionnement							
Budget 2005	3,8	3,4	2,7	79,4	0,7	0,4	10,5
Reports 2004	0,8	0,8	0,6	75,0	0	0,2	25,0
Total	4,6	4,2	3,3	78,6	0,7	0,6	13,0
Total							
Budget 2005	8,2	7,6	6,2	81,6	1,4	0,6	7,31
Reports 2004	0,9	0,9	0,7	77,8	0	0,2	22,2
Total	9,1	8,5	6,9	81,2	1,4	0,8	8,8

Annexe 1

Rapports publiés par l'EUMC en 2005

2005 Publications

Rapport Annuel 2005 (Partie 1) - Activités de l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes

Rapport Annuel 2005 (Partie 2) - Racisme et Xénophobie dans les États Membres de l'UE
tendances, évolutions et bonnes pratiques

25 RAXEN National Data Collection Reports

Comparative Report: Migrants, Minorities and Housing: Exclusion, discrimination and anti-discrimination in the 15 Member States of the European Union

15 National RAXEN Analytical Studies - Migrants, Minorities and Housing: Exclusion, discrimination and anti-discrimination

Comparative Report - Racist Violence in 15 EU Member States: A Comparative Overview of Findings from the RAXEN National Focal Points Reports 2001-2004

15 National RAXEN Analytical Studies – Racist violence and crime

Comparative Report - National Strategies for Minority Schooling: A comparative analysis of 10 CEEC (PHARE)

10 National PHARE – RAXEN Analytical Studies - National Strategies for Minority Schooling

Comparative Overview Report – Policing Racist Crime and Violence: a comparative analysis

Comparative Report - Majorities' Attitudes towards Migrants and Minorities: Key findings from the Eurobarometer and the European Social Survey

Comparative study - Racism in Rural Areas

Comparative study - Cultural Diversity and Mainstreaming in Employment

Comparative Overview Report - The impact of 7 July 2005 London bomb attacks on Muslim Communities in the EU

Discussion Paper - "How to combine Integration and Diversities: The challenge of an EU multicultural citizenship"

Le Magazine de l'EUMC Equal Voices

EUMC Newsletter

Commission européenne

Rapport annuel 2006 de l'OEPRX – Partie 1

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2006 — 52 p. — 21x29,7 cm

ISBN 9192-073-8

Mission de l'EUMC

L'EUMC est une organisation en réseau apte à penser, agir et mettre en question.

Elle oeuvre dans tous les secteurs de la société pour l'égalité et la diversité,

ainsi que dans la lutte contre le racisme et la xénophobie dans l'Union européenne.

Organisation prestataire de services, l'Observatoire fonctionne en tant que réseau d'échange de connaissances et a pour vocation de créer des liens entre les instances concernées.

TK-AD-06-001-FR-C

EUMC

Rahlgasse 3, A-1060 Vienna

Tel. (43-1) 580 30-0

Fax (43-1) 580 30-91

E-mail: information@eumc.eu.int

Internet: <http://eumc.eu.int>

ISBN 92-9192-033-9



9 789291 920334